

République française
SAINT-CERNIN
CANTAL

Objet: Délibération de la décision modificative n°1 - SAINT CERNIN 2026 - DE_036_2026

Séance du vendredi 05 juin 2026

Membres en exercice : 13

Date de la convocation: 01 juin 2026

cinq juin deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de ANDRE DUJOLS, et du secrétaire de séance Marion CARRIERE

Présents : 11

Votants: 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : ANDRE DUJOLS, BRUNO FILIOL, Alexandre VOLPILHAC, Melissa BOUTET, STEPHANIE SALIES, Julien JOANNY, Francis CAMBON, JORDAN ANGELVY, GEORGETTE TOUZY, Matthieu PIJOULAT, Marion CARRIERE

Représentés:

Absents: Laurence BERTHOU, Therese DELMONT

Excusés:

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2026, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recette s	Dépense s
675 (042)	Valeurs comptables immobilisations cédée	0	-21 600
775	Produits des cessions d'immobilisations	-21 600	0
TOTAL FONCTIONNEMENT		-21 600	-21 600
Investissement		Recette s	Dépense s
		0	0
TOTAL INVESTISSEMENT		0	0
TOTAL		-21 600	-21 600

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 8/06/2026
et publication ou notification du 8/06/2026

Le Maire,
A.DUJOLS



Le Maire,
A.DUJOLS



La secrétaire de séance,
CARRIERE MARION